

## Comment aider les éleveurs en difficulté ?

L'Association "Les Canards en Colère" propose une cagnotte en ligne sur Leetchi



Comment aider les éleveurs en difficulté ?

Les Canards en Colère ont déjà distribué plus de 15.000 € d'aide en trois ans. À nouveau, encore une fois, ils ont besoin de la solidarité du plus grand nombre pour aider les éleveurs en difficulté, du fait de cette nouvelle grippe aviaire.

Le ministère de l'Agriculture en a bien sûr promis, des aides. Tout cela pourrait peut-être suffire si c'était fait immédiatement. Mais il y a toujours un décalage administratif qui, malheureusement pour les agriculteurs concernés, va prendre deux à trois mois avant qu'ils puissent en bénéficier.

Cette nouvelle crise va avoir à nouveau de grandes répercussions : en début de semaine, le 25 janvier, le ministère de l'Agriculture recensait 409 foyers d'influenza aviaire. Plus de deux millions de canards et de volailles ont été abattus, depuis décembre, en France, pour tenter de contenir la grippe aviaire.

Le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, promet un "accompagnement total", avec des acomptes versés rapidement aux éleveurs qui ont dû dépeupler leur exploitation, autrement dit euthanasier leurs animaux. Mais certains d'entre eux ont besoin d'une aide financière dès maintenant.

Notamment, en zone de surveillance, où ils doivent payer des analyses pour pouvoir les déplacer et les revaloriser en gavage et après en abattage sur des abattoirs dédiés ; or, ces analyses coûtent entre 400 € et 600 € pour chaque lot de canards.

### De l'utilité de la cagnotte en ligne !

L'Association compte sur la solidarité de tous, il faut que chacun se sente solidaires des agriculteurs dans leur situation dramatique.

Chacun peut les aider en un seul geste, augmentez cette cagnotte en cliquant sur ce lien.

- Participation du montant souhaité ;
- Tous les paiements sécurisés.



**Lionel Candelon**, éleveur de canards dans le Gers, préside l'association "Les Canards en Colère". Pour le découvrir si, par hasard, vous n'aviez pas entendu parler de lui, il vous suffit de regarder une vidéo de trente minutes, en date du mardi 5 janvier. Trois parties : le bilan de ce qui se passe, les demandes de l'association aujourd'hui et depuis 2017 et enfin, Lionel Candelon revient sur "tout ce qui me fait hurler aujourd'hui sur ce qu'on entend et ce qu'on a entendu".

Pour voir cette vidéo, cliquez sur ce lien.